



Cadranographe

DESCRIPTION

Les cadranographes reproduisent les motifs (chiffres ou index, marques, phases de lune, jours, décorations, etc.) qui figurent sur la partie la plus visible de la montre, le cadran.

Pour cela, les cadranographes utilisent des machines à décalquer manuelles, semi-automatiques ou automatiques et des machines à sérigraphier. Ils organisent leur travail à partir de fiches d'instructions élaborées par le bureau technique de l'entreprise. Dans certaines entreprises, ils réalisent des prototypes pour des clients qui désirent des inscriptions particulières.

FORMATION

La formation de cadranographe s'acquiert par un apprentissage dual (école-entreprise), d'une durée de 2 ans. Cette filière est régie par la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP).

TITRE OBTENU

Diplôme de cadranographe, délivré par la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP).

CONDITIONS D'ADMISSION

Scolarité obligatoire achevée.

QUALITÉS REQUISES

- bonne acuité visuelle
- habileté manuelle
- ordre et propreté
- patience
- rigueur et précision

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

La formation de cadranographe permet d'exercer une activité dans toutes les entreprises qui font du marquage de pièces, quel que soit le domaine (articles ménagers, stylos, lunetterie...).

PERFECTIONNEMENT

Il existe des perspectives de formation complémentaire dans le cadre des promotions ou des spécialisations internes aux entreprises (responsable d'une équipe de production ou d'un atelier...).

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP)
Service Formation professionnelle
Av. Léopold-Robert 65, Case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 03 83
www.cpih.ch